Air des Lyonnais·e·s

Réunion mensuelle du 25 octobre 2021

Présents : Pascal Bœuf, Gérard Crimier, Gérard Françon, Bob Moiroud, Kémal Mokrani, Gilles Thomas.
Excusé : Raymond Joumard

1. Point sur la captothèque

Bilan 2020-2021

La Captothèque est un service de mesure citoyenne proposé par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Pour la saison 2020/2021, ce service a permis à 500 citoyens de Grenoble-Alpes Métropole, Clermont Auvergne Métropole et du Grand Lyon, de disposer d'un micro-capteur Airbeam 2 en prêt pour explorer librement la qualité de l'air sur ces territoires, comprendre et observer les phénomènes locaux, échanger avec des experts autour du sujet. Cette expérimentation est ciblée sur les particules fines PM10 et PM2,5.

Une nouvelle saison de mesures vient de commencer début septembre, des micro-capteurs sont à nouveau disponibles en prêt. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes vient de publier un long document tirant les enseignements de la saison 2020/2021, une copie est disponible en ligne sur notre site WEB : https://airdeslyonnais.fr/wp-content/uploads/2021/10/Captothèque_Bilan_saison1.pdf

En synthèse, 8000 sessions de mesures ont été réalisées partout, en intérieur (47%) comme en extérieur (53%), pas seulement en région Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi sur tout le territoire national et 8500 km ont été parcourus à partir de tous les moyens de locomotion existants, par tous les temps, ces mesures ont concerné majoritairement notre environnement quotidien (extérieur, au travail, au domicile).

Il est très difficile pour Atmo Auvergne-Rhône-Alpes de tirer des conclusions scientifiques sur un ensemble de mesures relativement hétérogènes car, dans sa mission de base, l'Observatoire est tenu de respecter des protocoles réglementaires très stricts. L'utilisation citoyenne de micro-capteurs doit être considérée comme fournissant des éléments indicatifs qui peuvent révéler ou confirmer des situations ayant un impact visible sur la qualité de l'air. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a fait une analyse globale des mesures citoyennes en s'attardant sur les sujets qui reviennent le plus souvent :

- la qualité de l'air et les déplacements,
- la qualité de l'air extérieur avec un zoom sur la combustion et la remise en suspension,
- l'influence de la météo sur les niveaux de particules fines,
- les activités les plus émissives pour la qualité de l'air intérieur.

Pour terminer, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a effectué un sondage auprès de 500 expérimentateurs pour connaître leur ressenti par rapport à cette saison de captothèque. 250 réponses ont été collectées, voici quelques chiffres particulièrement marquants par rapport à ce panel de citoyens :

- 57% d'expérimentateurs sont urbains, 37% péri-urbains, 6% ruraux,

- les plus concernés sont pour 70% dans une tranche d'âge entre 30 et 50 ans, 2/3 sont des hommes et 1/3 des femmes, 53% ont une activité professionnelle au niveau cadre ou CSP+,
- les réseaux sociaux ont constitué la principale source d'information pour faire connaître la captothèque.

Sur le plan qualitatif, les appréciations sont mitigées, on retiendra que :

- le niveau de connaissance de la qualité de l'air s'est accentué de façon appréciable après l'expérimentation chez les personnes ayant précédemment une connaissance moyenne ou assez bonne, les personnes ayant une connaissance plus faible en ont retiré beaucoup moins de bénéfices,
- le ressenti global de l'expérimentation est mesuré ainsi : 52% ont répondu « oui, c'était top », 43% ont répondu « oui mais peut mieux faire » et 4% ne sont pas satisfaits du tout.

Les améliorations à venir pour le service captothèque

L'équipe qui développe le service de captothèque chez Atmo Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien de ses partenaires travaille à améliorer la plate-forme, en particulier son site WEB, à simplifier le prêt des capteurs et à permettre d'intensifier l'interaction entre les expérimentateurs. Les nouveautés les plus importantes sont :

- **la mise à disposition d'une version IOS de l'application** qui jusqu'ici ne fonctionnait que sous Android, ce qui privait ainsi les détenteurs d'iPhone,
- **la mesure de nouveaux polluants** grâce à des capteurs mesurant le dioxyde d'azote NO2, ce que ne permet pas l'actuel Airbeam 2 limité aux particules fines,
- **le prêt de micro-capteurs fixes** permettant d'effectuer des mesures en continu sur des territoires partenaires avec des associations citoyennes.

2. Concertation citoyenne sur la ZFE du Grand Lyon

Commencée en septembre 2021, la concertation citoyenne organisée par le Grand Lyon sur le sujet de l'évolution de la ZFE doit se terminer le 5 février 2022. Après un premier questionnaire auquel chacun a pu répondre (2795 participants dont 1690 ont voté), le questionnaire restera accessible jusqu'au 15 novembre 2021, c'est ici : https://jeparticipe.grandlyon.com/project/une-zfe-ecologiquement-efficace-et-socialement-juste/questionnaire/questionnaire

Chacun peut aussi participer aux réunions d'information en visioconférence :

- le 20 septembre *:* présentation générale du projet,
- le 19 octobre *:* les alternatives à la voiture individuelle,
- **le 24 novembre de 18H30 à 20H30** *:* les aides à l'achat de véhicules moins polluants,
- **le 15 décembre** *:* les dérogations envisagées,
- **le 1er février 2022** *:* synthèse de la concertation.

Pour s'inscrire à la prochaine réunion, c'est ici : https://jeparticipe.grandlyon.com/events/zfe-atelier-thematique-quelles-aides-pour-me-deplacer-autrement

Selon la Métropole de Lyon, l'ensemble des contributions alimentera la réflexion d'un panel de 30 citoyens qui sera formé au sujet afin de formuler un avis sur le projet d'amplification de la ZFE. Cet avis citoyen viendra compléter le bilan de la concertation et les études techniques pour permettre à la Métropole de prendre des décisions éclairées sur le dispositif qui entrera en vigueur à partir de juillet 2022 et les années suivantes. Malgré nos demandes, il n'a pas été possible à ce jour de savoir comment ces 30 citoyens seront choisis ni quel type de profil ils présenteront.

3. JNQA 2021

Chaque année, le Ministère de la Transition Ecologique organise au mois d'octobre une journée nationale de la qualité de l'air (JNQA). Dans notre zone géographique, c'est le **Réseau National de Surveillance Aérobiologique** (RNSA) qui organise la communication autour de l'évènement avec le support logistique du Grand Lyon (tonnelle d'exposition, bus santé).

Nous avons participé à certaines des éditions des années passées mais le sujet est très focalisé par le RNSA sur la question des pollens. Un évènement a bien eu lieu le matin du jeudi 14 octobre sur le marché du boulevard de la Croix-Rousse mais nous avons été informés deux jours avant que l'évènement sur l'espace public aurait bien lieu et que nous pourrions avoir un espace sous la tonnelle du Grand Lyon. Il était trop tard pour que nous puissions organiser un stand et l'animer. L'association SERA avec qui nous avons habituellement partagé le stand a d'ailleurs pris la même décision.

Par ailleurs, nous avons appris mais trop tard qu'Atmo France et Jean-Luc Fugit, président du Conseil national de l'air et député du Rhône, organisaient une série de webinaires du 11 au 14 octobre pour présenter l'ensemble des acteurs œuvrant pour une meilleure surveillance et une meilleure qualité de l'air. Un de ces webinaires a invité des représentants d'associations et des personnes qualifiées le 14 octobre 2021 :

- Anne Lassman-Trappier, référente Air à France Nature Environnement,
- Louis Cofflard pour Les Amis de la Terre,
- Pierre-Charles Maria, Président d'AtmoSud, professeur émérite de chimie à l'Université Côte d'Azur.

Le webinaire a été diffusé en direct et reste accessible sur le WEB à cette adresse : https://www.youtube.com/watch?v=vg6P0t2HYwg&ab_channel=F%C3%A9d%C3%A9rationAtmoFrance

4. Travail en commun avec d'autres associations

Lolita Boucher d'Alternatiba nous a contactés par mail. Elle fait partie de la coalition nouvellement formée : La rue est à nous - Lyon, composée pour l'instant d'Alternatiba ANV Rhône, La Ville à Vélo, Greenpeace Lyon, The Clean Cities Campaign et le collectif contre la pollution à l'école Michel Servet.

Contactée par téléphone, Lolita Boucher nous a déclaré que la « coalition » souhaitait travailler avec nous et pas seulement sur Michel Servet. Une de ses actions locales en cours d'élaboration consiste à mettre en place un état des lieux systématique et permanent de la pollution autour des écoles. Nous avons décidé en séance de répondre positivement à la proposition de Lolita Boucher. G. Françon va reprendre contact avec elle pour trouver une date et un lieu pour les premiers échanges.

5. Assemblée générale ordinaire 2021

Dans le contexte actuel de restriction du nombre de personnes physiquement présentes dans notre salle de réunion, il ne nous est pas possible d'accueillir la vingtaine de personnes qui participent habituellement à nos assemblées générales. Lors de notre réunion mensuelle d'octobre, nous avons décidé ce qui suit :

- **tenir l'assemblée générale 2021 en présentiel, en janvier ou février 2022**,
- **demander à la mairie du 4ème de disposer d'une salle beaucoup plus grande** que la salle 4 de la MDA.

Sur le principe, la mairie du 4ème est d'accord pour mettre à notre disposition une salle de taille suffisante. A nous de proposer des dates car la salle polyvalente de la MDA est très demandée.

Si nous nous référons à nos statuts, il faudra procéder à l'élection de 4 membres de notre conseil d'administration : 3 pour remplacer les démissionnaires et 1 au titre du renouvellement par tiers (à tirer au sort dans la liste des 8 administrateurs actuellement en poste). Le tirage au sort sera fait lors de la réunion du 22 novembre 2021.

6. Prochaines réunions

Nos réunions mensuelles ont lieu le quatrième lundi du mois en salle 4 de 19H00 à 21H00 à la Maison des Associations-Robert Luc, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon. La prochaine se tiendra **le lundi 22 novembre 2021.** Ce sera une réunion de **conseil d'administration** pour respecter nos statuts qui stipulent que le conseil d'administration doit se réunir tous les 6 mois.

Il n'y aura pas de réunion mensuelle en décembre, la Maison des Associations-Robert Luc étant fermée pendant les fêtes de fin d'année.